



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 avril 2021

L'an 2021, le 13 avril, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel d'Attignat, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 9 avril 2021.

Présents : M. Walter MARTIN (pouvoir de Mme ALBANO), Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON, Mme Véronique PARRATON, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie REVOL, Mme Morgane GOUJON, M. Eric PERRET

Excusés : M. David LAURENT, Mme Marina ALBANO (pouvoir à M. le Maire)

Secrétaire de séance : M. Emmanuel PERRIN

Le compte-rendu du 16 mars est adopté après rectification des montants attribués à l'APEL et au Sou des Ecoles, il s'agissait en réalité de 1 144 € et 3 443 €.

Finances – Budgets primitifs 2021

a) Mme RAVET expose les budgets prévisionnels 2021.

La section de fonctionnement part du postulat d'une année sans reconfinement strict. Les niveaux de dépenses reprennent ceux de 2019 mais avec l'augmentation attendue de certaines charges : la consommation d'énergies du Centre culturel liée à son utilisation comme cantine, un changement de prestataire d'entretien des terrains, un reversement plus important de taxes sur le parc d'activités à l'Agglomération. Le reliquat de la masse salariale 2020 facturée par la Ca3B (heures supplémentaires, primes Covid) se retrouve en début d'exercice. Par prudence la Commune anticipe une baisse de la dotation de fonctionnement et l'absence de location festive à l'Espace Salvvert.

En principaux investissements, on note :

- le programme de voirie avec le chemin des Baudières et le giratoire de Crangeat
- l'acquisition d'une balayeuse-aspiratrice de voirie
- la réfection des façades et huisseries du Château
- des équipements à l'école : matériel numérique, stores, purificateurs d'air
- le réaménagement de la Mairie sur deux ans
- la vidéoprotection des espaces publics
- une ligne dédiée aux achats fonciers
- le solde de l'opération Agora
- le projet de médiathèque phasé sur deux exercices
- une extension de point d'apport volontaire

M. le Maire précise que l'exercice 2021 verra l'achèvement de certaines réalisations comme le cimetière, la poursuite de la rénovation du Château, le démarrage de projets destinés à l'amélioration des services à la

population (mairie, médiathèque). La Commune engage des études sur le devenir de l'îlot scolaire (cantine, salle de sports...). Le budget peut aussi s'analyser selon trois thématiques.

- la préparation de l'avenir. La Commune anticipe les impacts de la croissance démographique et met en œuvre des orientations d'aménagement maîtrisant le développement urbain, la constitution de réserves foncières qui accueilleront de futurs équipements, l'étude sur l'aménagement de l'îlot scolaire, une réflexion conjointe avec la CA3B sur les infrastructures d'assainissement.

- le cadre de vie, par la sécurisation des voiries, la création de cheminements doux, l'achat d'une balayeuse pour la propreté des rues, le déploiement de la vidéoprotection.

- la transition écologique, par le développement de l'énergie photovoltaïque à moyen terme, et un intérêt pour l'utilisation du bois local dans nos infrastructures.

Résumé	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget général	4 003 214,72 €	3 071 690,02 €
Energies renouvelables	37 842,34 €	39 715,45 €

b) M. Maire décrit le mécanisme de suppression de la taxe d'habitation.

Les communes ne peuvent plus voter ni percevoir de taxe d'habitation. En contrepartie leur revient la part départementale de la taxe sur le foncier bâti (soit 13,97% dans l'Ain) ainsi qu'une compensation d'Etat. Parallèlement en raison de la pandémie, le Gouvernement a décidé une exonération exceptionnelle d'impôts fonciers industriels, engendrant une nouvelle perte et une compensation. Ces nombreux transferts aboutissent à une stabilité des recettes.

Il est proposé de ne pas augmenter les taux communaux afin de conserver une neutralité fiscale globale pour les contribuables d'Attignat, comme résumé ci- après :

Taxe sur le foncier bâti	Taux 2020	Taux 2021	Taxe d'habitation	Taux 2020	Taux 2021
Attignat	15,76%	29,73% (15,76+13,97)	Attignat	17,48%	suppression de la TH
Département	13,97%	-	Département	-	
CA3B	2,00%	2,00%	CA3B	7,04%	
Total taux TFPB	31,73%	31,73%	Total taux TH	24,52%	0%

c) Provisions sur créances

Le Trésor public demande aux communes de provisionner sur les créances impayées émises depuis deux ans et plus, au moyen d'un taux progressif de dépréciation allant de 10% à 100% selon l'ancienneté de la dette.

d) Mme SOCHAY rappelle le principe de participation des communes à l'ULIS

Depuis 2015 les communes de résidence doivent participer aux frais de fonctionnement (hors scolarité) qu'engendre la venue d'un de leurs enfants au sein de l'Unité localisée d'inclusion scolaire (Ulis) d'Attignat. Cette participation est calculée à 566,75€ pour l'année scolaire 2020-2021.

Ceci exposé, le Conseil approuve à l'unanimité les budgets primitifs, taux d'imposition, méthodes de provision et la participation à l'ULIS.

Foncier – Prix d’acquisition d’une parcelle à la Genetière

Suite au dernier Conseil l’autorisant à poursuivre les pourparlers, M. le Maire propose l’acquisition d’une parcelle pour un montant de 250 000 €, intégrée pour l’heure au domaine communal en tant que réserve foncière. Cet achat permettra la maîtrise, par la municipalité, de la destination future de ce tènement. A l’unanimité le Conseil approuve cet achat et autorise la signature de l’acte notarié.

Service public – Vœu sur l’Agence postale communale

M. le Maire rappelle que la Commune a créé une Agence postale communale (APC) en 2018 pour pallier à la dégradation ou la fermeture du service postal sur la commune. Aujourd’hui, les bonnes performances de l’Agence Postale communale la classent parmi les APC aindinoises les plus dynamiques selon les dernières statistiques. Dans l’hypothèse où la candidature d’Attignat au dispositif « Maison France services » (MFS) serait retenue, le Conseil émet le souhait de conserver le niveau de prestation de l’APC, dans un local distinct de la MFS.

Autres délibérations

Le Conseil, à l’unanimité,

- Prescrit la modification du PLU pour ouvrir à l’urbanisation une zone située au centre d’un secteur urbanisé.
- Conclut une convention avec le promoteur Impact immobilier en vue de la rétrocession des voiries et réseaux divers du futur lotissement « La Cunée », tenant compte des exigences de la Commune et du Grand cycle de l’eau de la CA3B.

Rapports du Maire, des adjoints et des conseillers

Monsieur le Maire

La société Sogetrel débute les travaux de desserte et de distribution de la fibre optique. Les tranchées servent au passage des grandes artères, comme celle réalisée entre Viriat et Attignat via la route des Greffets. Des poteaux sont implantés sur le domaine public pour la distribution, sauf lorsque les infrastructures existantes sont réutilisables.

Annie SOCHAY, 1^{re} adjointe

La Commune a fait contrôler la qualité de l’air de notre école et de notre périscolaire le 22 mars. Les résultats s’avèrent satisfaisants grâce à une aération régulière. Les utilisateurs ont pu bénéficier des conseils in situ de l’intervenante. La Mairie a parallèlement décidé d’acquérir deux purificateurs d’air subventionnés par la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Le Conseil d’école s’est réuni le 2 avril. Aucune fermeture de classe n’aura lieu.

La commission cantine va faire afficher les menus sur internet.

Un groupe de travail bibliothèque réfléchit à une meilleure articulation entre les besoins de l’association et des écoles. Simultanément, le projet de médiathèque sera prochainement présenté et travaillé avec l’association.

François BESSON, 2^e adjoint

Les conseillers sont invités à visiter l'extension du cimetière juste avant la prochaine séance de conseil où se décideront les nouveaux règlement et tarifs.

Sylvie DEBARD, Conseillère déléguée

L'imprimeur livrera le bulletin municipal jeudi. Les conseillers le distribueront ce week-end.

Prochain conseil municipal le 18 mai

Elections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021

Le Secrétaire de séance,
Emmanuel PERRIN

Le Maire,
Walter MARTIN